

# POSTULAT

## **Pour mettre fin à la pénurie de logement pour la faune ailée de nos villes !**

Ce postulat demande de mieux prendre en compte les besoins de la faune ailée dans la construction ou la rénovation des bâtiments.

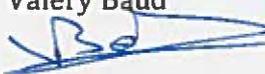
Le développement urbain a peu à peu grignoté les milieux naturels. La faune et la flore ont vu leurs espaces vitaux naturels se morceler, puis se raréfier, ce qui a conduit à un recul généralisé de la biodiversité qui prend aujourd'hui une dimension alarmante. La ville n'est toutefois pas un milieu inhospitalier pour certaines espèces anthropophiles qui au cours du temps se sont installées sous nos toits, dans les anfractuosités des bâtiments ou des vieilles granges. Ces milieux de substitution qui accueillent entre autres martinets, hirondelles de fenêtre ou certaines espèces de chauves-souris disparaissent peu à peu lors des assainissements ou des démolitions des anciens bâtiments, si on n'y prête pas attention. Sans cavités de nidifications, ces espèces voient leurs effectifs décliner de façon préoccupante. Les derniers recensements ont montré qu'une espèce aussi fréquente que le moineau domestique est aujourd'hui en forte régression (- 40 % depuis 1980 dans certaines régions de Suisse, Birdlife 2015). Une grande partie de la population apprécie ces animaux qui chassent les insectes et égaiant nos cieux de leur vol et leurs cris. La crise du logement qui frappe ces espèces, qui sont désormais liées à l'habitat urbain, peut pourtant être facilement résolue par l'intégration d'abris artificiels dans les bâtiments que ce soit au moment de la construction ou lors de rénovation. Une architecture favorable à la biodiversité urbaine sera aussi attentive au choix de vitres respectueuses des oiseaux. Equipées avec du verre trop transparent ou trop réfléchissant, ces dernières sont responsables en Suisse de la mort de dizaines de milliers d'oiseaux qui s'y percutent chaque année.

Le présent postulat demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prendre systématiquement en compte les besoins de la faune ailée urbaine lors de tout projet architectural en réalisant des inventaires (indice de présence) avant toute démolition et en prévoyant l'aménagement de refuges ou l'intégration de nichoirs adaptées aux espèces lors de projets de rénovation, modification ou construction de nouveaux bâtiments. Ces mesures, la plupart du temps simples et peu coûteuses, sont parfaitement compatibles avec nos projets de construction ou d'entretien des structures bâties. Appliquées aussi souvent que possible, elles apporteront une contribution non négligeable à la sauvegarde de la faune urbaine.

Marie Thérèse Sangra



Valéry Baud



Sally Zotto



Daniel Dubas

Ilias Panchard

